

Très honorée Cour suprême,

Je m'appelle I.XXX Ambash (n° d'identité israélienne : XXX), j'ai 16 ans et demi.

Je voudrais vous rapporter les nombreux préjudices que j'ai subis pendant trois ans et demi de la police, des services sociaux, du pensionnat et d'autres encore.

Ils nous ont fait sortir de chez nous, ils nous ont séparés.

Pour la journée commémorative de Rabbi Nachman Horodanker, que nous appelons *hilloula*, nous sommes allés prier sur sa tombe, à Tibériade. En sortant du cimetière en voiture, nous avons tout à coup entendu un grand bruit à l'arrière de notre véhicule – des policiers nous étaient rentrés dedans.

Ils ont arrêté mon père, lui ont enchaîné les mains, et l'ont enfermé dans la voiture de patrouille. Ils nous ont détenus à côté du véhicule où il était assis jusque tard dans la nuit. Nous étions inquiets pour sa sécurité, craignant de ne jamais le revoir. Alors même que les policiers essayaient de m'en empêcher, je me suis forcé un passage jusqu'à sa fenêtre pour lui dire adieu, et il m'a fait un signe en retour. Nous, tous les frères, nous avons chanté une prière pour que tout aille bien pour lui et qu'on le laisse en paix. Nous n'étions pas tous présents, mais la police nous a tous arrêtés où que l'on se trouve. Il s'est avéré que cette arrestation avait été planifiée. La police de Tibériade attendait que la police de Jérusalem vienne nous chercher. Cette dernière nous a conduits vers trois heures et demie du matin à la station de police du « Camp russe ».

Mon père avait été arrêté, et je ne l'ai plus revu. Nous avons été interrogés, à la suite de quoi mon frère XXX et moi avons été emmenés au centre d'urgence « Mivtah Oz » de Ramat Shlomo, où j'ai rencontré ma mère une fois tous les quinze jours environ, sous surveillance.

Là-bas, les superviseurs m'ont maintenu immobile pendant des heures. Ils avaient coutume de m'immobiliser les mains croisées au sol pendant deux heures, jusqu'à ce que je me calme. C'était violent. L'un d'eux, M. Moti Malka, m'a décoché un coup de pied qui m'a envoyé par terre et m'a empoigné. Tout en eux était destructeur, leur conversation, leurs traitements. L'enquêteur de police pour mineurs Micha Haran a usé de mensonges pour nous interroger. « Vous avez tous été abîmés, n'est-ce pas ? Votre père était un... et un..., n'est-ce pas ? », nous susurraient-ils. Il a essayé de me faire confirmer ses mensonges. Si je ne coopérais pas, menaçait-il, je serais interrogé par des policiers qui me frapperaient.

Après quatre mois de souffrances et d'inquiétude pour toute notre famille déchirée après la dissolution de la maison, ils m'ont emmené à « Beit Haggay ».

Je pensais que ce serait peut-être un meilleur endroit pour moi, et j'espérais pouvoir enfin retrouver le contact avec ma famille, sortir voir ma maman. Une fois accepté à l'école, je me suis aperçu de mon erreur. Ils n'ont fait que m'enfermer davantage et, après quelque temps, m'ont confisqué mon téléphone portable, me privant de toute forme de communication avec ma mère et ma famille.

Le personnel me faisait du mal, les autres garçons me battaient. Je souffrais d'humiliation et de racket d'argent. Un jour que nous étions sortis, le superviseur Moshe Hussein, un autre garçon et moi, nous nous sommes garés devant le zoo

biblique de Jérusalem pour attendre un autre superviseur. Alors le superviseur s'est mis à me frapper dans la voiture. Il m'a encore battu au pensionnat à plusieurs reprises, avec des objets. Il m'a poussé et plus encore. Alors que j'étais dans la douche, il m'a étreint par-derrière. Ils ont refusé de me payer l'argent que j'avais gagné en m'occupant des animaux du zoo pendant très longtemps. Il a fallu que je menace de porter plainte à la police et de semer le désordre pour qu'ils le fassent. Après quoi ils ont continué de plus belle à voler mon argent, celui des garçons et celui du personnel.

J'ai beaucoup souffert des mauvais traitements qui m'ont été infligés, qui m'ont détruit, qui ont ruiné tout mon univers intérieur. Le Dr Weinstein, psychiatre du pensionnat Beit Haggay, s'amusait à administrer des traitements sans me prêter aucune attention. Il préférait écouter Sarit Ward, l'agente des services sociaux, débiter sans fin des mensonges sur mon compte. Deux jours après mon témoignage à la Cour, ce médecin a brusquement interrompu ma médication. J'ai beaucoup souffert au pensionnat Beit Haggay. Parmi tous les sévices que j'y ai subis, le pire a été quand ils m'ont forcé par des menaces à témoigner contre mon père en m'administrant des pilules antipsychotiques, en dépit de la promesse qu'ils m'avaient faite qu'après mon interrogatoire avec l'enquêteur de police pour mineurs Micha Haran, ce serait fini. Cinq mois avant l'arrestation de mon père, alors que nous étions encore à la maison en famille, j'avais eu 13 ans et nous avons célébré ma Bar Mitzvah. Un ami de mon père, qui prétendait être scribe, m'avait confectionné les tephillin. Sa fille de sept ans et moi étions amis. Quand mon père a découvert que c'était un prêtre missionnaire qui se prétendait juif, ils se sont disputés et leur amitié a pris fin. Depuis lors, je n'ai jamais revu sa fille. La relation que j'avais commencée avec elle – nous nous embrassions et je la serrais dans mes bras – m'a beaucoup manqué quand elle est partie. Je naviguais sur Internet, ce qui a développé en moi une préoccupation sexuelle avec XXX et XXX, mes frères, âgés de 10 et 9 ans. Plus tard je les ai masturbés et leur ai donné l'ordre d'assouvir mes besoins personnels et de faire des choses, je les ai frappés, jamais violés. Personne dans la famille n'était au courant et personne ne nous a surpris.

Pendant la *hilloula* (journée commémorative) de Rabbi Yonathan Ben Uziel, le 26 Sivan 5771 (28 juin 2011), j'ai éprouvé de grands remords pour ce que j'avais fait à mes frères, et j'en ai parlé à ma famille. Cinq jours plus tard, notre famille était démantelée. La police a voulu que je témoigne de manière mensongère contre mon père, ce que j'ai refusé dans un premier temps.

Sagui Ofir et Lizo Wolfus, les procureurs à charge contre mon père, m'ont dit avant ma déposition : « Dis que tu as violé, nous ne t'intenterons pas de procès pour cela. Même si c'est faux, que t'importe ? » Ils ont argué que mon témoignage serait invalidé si la défense prouvait que j'avais violé. « Ton frère B. a admis avoir violé votre sœur XXX, et nous ne lui avons rien fait », m'ont-ils assuré, parce qu'ils voulaient que je mente pour envoyer mon père en prison et se faire un renom.

Je suis allé dans leur sens et j'ai menti.

Il n'y a qu'un point sur lequel j'ai refusé de mentir : j'ai refusé de dire que j'aurais violé.

Lizo Wolfus m'a encouragé, m'assurant que je pouvais être un excellent avocat.

Pour échapper à la pression des procureurs Sagui Ofir et Lizo Wolfus et pour éviter de devoir avouer un viol, j'ai raconté une autre histoire. J'ai dit que mon père était responsable de tout, de toutes les choses que je faisais à mes deux frères, et le reste – je mentais. L'assistante sociale Sarit Ward m'encourageait : « Tu dois sauver ta famille de la souffrance. » Elle et tous les autres m'avaient fait comprendre que quelqu'un était peut-être mort, ou allait mourir si je ne coopérais pas avec le parquet. Et j'ai collaboré. Afin de prouver que mon témoignage contre papa était crédible, vu que ça me causait un mal horrible et que mon esprit était devenu confus à la suite des assertions des procureurs à charge Sagui Ofir et Lizo Wolfus, de l'enquêteur de police pour mineurs Micha Haran et du pensionnat, j'ai dû me blesser avant l'examen médical XXX pour prouver les allégations contre mon père et pour que les juges m'épargnent.

De même, ils ont utilisé mes « dépositions » contre ma mère. Ils l'ont emprisonnée à Neve Tirza pendant un an parce que j'avais menti en la qualifiant de victime qui aurait encouragé mon père à nous faire du mal. Mais cela n'avait plus d'importance pour moi. Ils m'avaient détruit, et fait en sorte que je m'autodétruisse ; témoigner contre elle ne me dérangeait plus. Ils avaient si bien réussi à se servir de moi, police, services sociaux, pensionnat...

Il y avait des personnes qui me soutenaient au pensionnat et qui m'ont aidé, mais ils n'étaient qu'une minorité. De manière générale, j'étais déprimé, principalement à cause du témoignage qu'ils voulaient que je fasse contre mon père et des autres problèmes au pensionnat.

Je me suis incisé les bras et la poitrine. Je saignais. Ils n'ont que très vaguement pris la peine de me soigner. Après mon automutilation, le personnel du pensionnat a craint pour ses relations avec la police par rapport à mon témoignage contre mon père. Ils ne se souciaient pas le moins du monde de mon intérêt personnel, qui n'entrait aucunement dans leurs considérations ; et ils ont fait en sorte que je sois autorisé à témoigner bien que j'aie été envoyé passer un examen psychiatrique. À l'hôpital, j'ai entendu Kobbí Eyal, le directeur du dortoir du pensionnat, convaincre le Dr Bush de me libérer, au motif qu'il ne s'agissait que d'un comportement ponctuel. J'ai donc passé un examen psychiatrique à l'hôpital de Beer Sheva, après quoi ils ont accepté de me libérer et de me laisser aller ce jour-là.

J'ai beaucoup souffert pendant les témoignages.

Après cette phase de témoignages durant laquelle j'avais témoigné par des mensonges contre mon père et les autres accusés, j'ai voulu quitter le pensionnat et quitter la vie.

J'étais trop déprimé pour surmonter ma douleur mentale, et je ne sentais plus aucune douleur physique. Je m'éteignais des cigarettes sur les mains et demandais aux garçons du pensionnat, comme un jeu, de me gifler.

À nouveau j'ai menacé de me tuer, parce que je souffrais le martyr au pensionnat, mais cette fois cela ne revêtait plus aucune importance pour eux. J'avais témoigné, la phase de témoignage était passée, alors rien ne pourrait plus attenter aux « preuves », aux témoignages de l'accusation. On m'a envoyé pour m'examiner et on m'a admis avec mon consentement. J'étais finalement soulagé de quitter le pensionnat, dont je voulais seulement sortir par n'importe quel moyen. Je me réjouissais de partir, mais

ce fut pour retomber dans un nouvel enfer. Là, ils m'ont donné des pilules et m'ont mis dans une « salle de repos ». Une fois, j'ai refusé de prendre la dose qu'on me donnait, alors on me l'a injectée dans les fesses de manière violente. Ils m'ont poussé, saisi par les mains et par les pieds, et ont frappé ma tête contre le lit de fer sur lequel ils m'ont jeté. En même temps, ils m'ont menti au sujet de mon pensionnat, en particulier l'agente des services sociaux Sarit Ward, qui m'a dit que ma mère voulait me faire du mal. Ils m'ont convaincu de ne pas rencontrer ma mère, ce qu'ils ont réussi à faire à force de mensonges et de manipulations pendant toutes les années que j'y ai passées ! Les superviseurs du pensionnat et Sarit, l'agente des services sociaux, sont venus me rendre visite afin de renforcer mes pensées suicidaires : j'ai vraiment senti qu'au fond, ils préféreraient me savoir sous terre. Ils avaient peur que je ne me plaigne d'eux, en particulier lorsqu'ils ont appris par l'hôpital que je m'étais beaucoup plaint d'eux, et que je ne voulais pas y retourner.

Ce n'est qu'après de longues tentatives de leur part pour me convaincre par toutes sortes de mensonges, de sucreries et plus encore que je leur ai à nouveau accordé ma confiance et que je suis retourné au pensionnat. Ils ont encore abusé de moi, et quand ils ont appris à quel point j'avais souffert à l'hôpital – parce que je le leur avais dit – ils s'en sont servis pour me menacer. Ils m'ont dit qu'ils allaient me renvoyer là-bas, ce qu'ils ont essayé de faire une fois. Je me suis enfui, et suis revenu au pensionnat le jour même. Dans l'espoir d'en finir avec l'hôpital psychiatrique, je pensais qu'en revenant, j'aurais résolu le problème qu'ils redoutaient : mes fugues. Et ils m'ont laissé. D'autant qu'ils savaient qu'ils ne pourraient pas me faire interner après le bon certificat que m'avait donné le Dr Marina.

Le jour de la condamnation de mon père et d'Assa, ils ont refusé de me laisser aller à la Cour. Leur refus m'a montré qu'ils ne se souciaient aucunement de moi et qu'ils m'avaient fait que mentir. J'avais été présent pour le témoignage contre mon père et contre les autres accusés, alors que se passait-il cette fois ? Pourquoi ne me laissait-on pas y aller ?

J'étais curieux de connaître le verdict. J'avais des sentiments mitigés : d'une part, il m'importait de savoir ce qui se passait, ce qu'il adviendrait de mon père. De l'autre, j'avais à cœur d'apprendre si j'avais réussi à sauver ma famille en envoyant mon père en prison, comme on me l'avait fait croire, mensonges à l'appui.

Je me suis enfui dans la nuit. Je suis parti avec rien d'autre que l'argent du bus. Je l'ai attendu à la Station centrale, et puis je suis parti. Comme il faisait froid dehors, j'ai eu l'idée d'aller au Mur des lamentations. Là, j'ai prié pour que tout aille bien. Le lendemain, je me suis rendu à la Cour d'assises régionale. Dehors j'ai rencontré ma mère et ma sœur XXX pour la première fois depuis longtemps. J'y ai aussi rencontré les procureurs à charge Sagui Ofir et Lizo Wolfus, qui m'ont ordonné d'ignorer ma mère et toutes les femmes.

Mon père a été condamné à une lourde peine de 26 ans, Assa à 6 ans, et je suis allé raconter des choses insensées sur mon père aux médias.

Ce jour-là, après le verdict, j'ai rencontré ma sœur XXX, qui a commencé à me parler de toutes les tortures qu'elle avait endurées pendant ces années de la part de la police et des services sociaux. Elle m'a parlé des autres frères, qui avaient souffert eux aussi. Elle m'a donné en quelque sorte une autre perspective, une perspective vraie qui m'a

ouvert les yeux. De retour au pensionnat après ma fugue, je n'ai pas été puni. À ma connaissance, la police n'avait pas été alertée. Cependant, quand j'ai demandé au directeur Haim Cohen pourquoi on avait refusé de me laisser assister au verdict, il n'a pas su quoi répondre. La bouche fermée, il fuyait toute confrontation.

J'avais revu mon demi-frère B. pour la première fois juste avant le témoignage contre mon père quand Sagui Ofir, le procureur à charge, nous avait invités tous deux à son bureau et nous avait laissés sortir ensemble parce que B. voulait fumer. La deuxième fois que je l'ai revu, c'était après le verdict, au cours d'une de mes évasions. B. m'a dit qu'il avait souffert et qu'il avait été menacé par les interrogateurs, qui lui avaient aussi acheté des choses pour une valeur de 800 ₪, dont un parfum, pour qu'il coopère avec eux. Il m'a appris que les agents de police s'étaient servis des mêmes moyens contre S.-M., sa sœur, et que jusqu'à ce jour, ils avaient bénéficié d'un traitement spécial de la part de l'interrogateur Asher Lizmi. J'ai appris davantage sur la corruption à laquelle j'avais eu affaire. Donc j'ai commencé à fuguer et à revenir tout le temps. Cela s'est répété et, plus tard, j'ai tenté de quitter le pensionnat en demandant son aide à la nouvelle agente de services sociaux qu'on m'avait affectée : Sarit Hashuri. Elle ne m'a pas aidé, ne faisant rien d'autre que me conseiller d'« avaler les couleuvres et de ravalier ma salive ». Elle s'est ensuite mêlée de tout. On m'a fait du mal. Alors je me suis enfui, et je suis revenu.

Après le Seder de Pâque en 2013, j'ai appelé le procureur Lizo Wolfus pour lui parler de la mauvaise conscience que j'avais après avoir menti dans mon témoignage devant la Cour d'assises de Jérusalem. Elle m'a dit que je devrais ouvrir une page blanche et laisser tout cela derrière moi. Et, concernant mon ressenti partiel de culpabilité pour ce que j'avais fait à mes frères, elle a dit que ce n'était pas de ma faute, puisqu'on m'avait amené à le faire. Elle m'a encore sorti d'autres mensonges au sujet de mon père, qui m'aurait forcé à faire certaines choses et à me comporter ainsi. Je sais qu'elle savait qu'elle mentait, parce qu'elle-même m'avait dit de mentir dans mon témoignage. Avant le témoignage, elle était même venue au pensionnat Beit Chaggay pour une répétition, afin de me rappeler les mensonges que le parquet voulait que je dise, et elle m'avait offert des bonbons. Après tout, pendant Pâque, après lui avoir parlé au téléphone, j'ai ressenti un certain soulagement d'avoir sorti la vérité et de m'être purifié de quelques-uns de mes mensonges.

Mes fugues à répétition du dortoir ont occasionné une réaction en chaîne d'événements qui ont poussé la police de Hébron à intervenir et à me menacer. Un policier nommé Avi m'a menacé « de me couper les couilles et de me flanquer une raclée si je m'échappais à nouveau ». Il m'a enfoncé une puce dans l'oreille comme on le fait au bétail, aux moutons.

Après de nombreuses fugues et retours au pensionnat, la police a placardé ma photo – ce que je redoutais – annonçant qu'un garçon avait disparu et qu'il était en danger de mort, parce qu'ils voulaient que les gens me ramènent. Peut-être pensaient-ils que si je mourais, ce devrait être à l'intérieur du pensionnat, avec tous leurs abus organisés, arrangés par la police et par les services sociaux des années durant.

Que je rapporte à l'agente des services sociaux Sarit Hashuri qu'ils me faisaient du mal ne l'a pas dérangée. Elle les a même encouragés à me persécuter de plus belle, et à faire usage de moyens beaucoup plus manipulateurs, pour que je souffre et ne m'enfui pas. Elle était nouvelle à l'époque, elle continuait à promettre de m'aider,

mais il n'existe pas sur Terre de personne qui mente comme elle, du moins je n'en ai jamais rencontré. Elle mentait tout le temps et, de manière générale, elle n'a fait que se jouer de moi. Une fois j'ai été arrêté par Boris, un enquêteur de la police d'Hébron, qui a refusé de me laisser porter plainte pour tout ce qu'on m'avait fait. Donc, après une nuit en garde à vue, le juge Simon Leibo m'a versé 1 000 ₪ et a accepté ma demande de séjourner dans un foyer jusqu'à ce que les choses se calment.

J'ai été placé au foyer Mevasser Tov, où j'ai été interrogé au sujet d'une de mes effractions lors d'une fugue : je marchais dans la rue, ma mère me manquait beaucoup, j'avais essayé de la rencontrer. Je l'avais appelée, j'avais organisé une rencontre avec elle, mais elle n'était pas venue. Au deuxième rendez-vous manqué, alors qu'elle me manquait tellement, je suis allé à notre maison de Givat Shaoul où il n'y avait plus personne.

À l'époque j'étais en contact avec mon demi-frère B., qui était venu me rendre visite au foyer. B. avait essayé lui-même et avec d'autres de me convaincre d'aller avec lui à la maison de Givat Shaoul pour tout voler. Même quand je suis allé rendre visite à mon frère N. et à sa femme R.-L., il y avait aussi sa mère, E., qui a quitté mon père après le verdict. Tous ont essayé de m'influencer et m'ont convaincu, afin de m'encourager à les déposséder en retour, que les autres femmes avaient volé à E. tout son argent et vendu tous ses articles ménagers. Je l'ai cru, parce qu'en allant avec B. à Givat Shaoul, nous avons vu des gens que je ne connaissais pas sortir les climatiseurs de la maison. B. et moi nous sommes battus avec eux. J'ignorais que pendant l'année que les femmes avaient passée en prison, E. avait vécu dans notre maison, où elle avait laissé d'importantes dettes d'électricité, à cause de quoi les femmes avaient dû vendre les climatiseurs. Et qu'en quittant la maison, E. y avait fait couper l'électricité et l'eau. Le lendemain, alors qu'il n'y avait personne là-bas, nous avons fait irruption dans la maison de Givat Shaoul où nous avons fait quelques dégradations. De retour à la maison, Maman a eu peur. Elle a appelé la police. Une fois, nous sommes entrés avec la police, qui nous a aidés à voler parce qu'ils avaient entendu parler du verdict.

En bref, je m'étais opposé à l'interrogatoire et leur avais dit que je logeais dans un foyer. Le magistrat m'avait demandé lequel, je l'avais envoyé paître. Encore une fois j'avais dû faire machine arrière et retourner à « Beit Haggay » parce que je les avais crus, parce que je leur avais fait confiance. De Mevasser Tov, je suis allé à Atnachta, qui est un autre foyer pour les jeunes. Après une période de trêve avec la police, je me suis enfui à cause d'une bagarre stupide où il y eut des coups, dont on m'a fait principalement porter la responsabilité.

Lorsque je me suis enfui, j'ai couché dans le Liberty Bell Park, où on m'a volé mon sac avec ma carte d'identité et mon argent. Le lendemain matin, j'ai demandé au responsable du parc quoi faire. Il m'a dit qu'il allait chercher le coupable, mais ne l'a pas trouvé. Il m'a expliqué que je pouvais aller rue Jaffa vérifier l'enregistrement des caméras. Il m'a offert de l'argent pour le bus. Rue Jaffa, on m'a dit que pour avoir le droit de consulter la bande, je devrais être accompagné d'un policier. Je suis donc allé à la station de police du « Camp russe ». Là, quand j'ai porté plainte, on m'a arrêté et transporté à la station de Morya, où on m'a interrogé au sujet de mes entrées par effraction, de mes évasions et d'autres choses qu'on avait ajoutées à ce sujet. J'ai gardé le silence pendant l'interrogatoire. Je ne répondais pas aux questions. Alors

l'officier qui m'interrogeait a proféré des menaces : « Tu vas voir ! Nous allons porter plainte contre toi pour chaque petit détail si tu refuses de coopérer ! » Comme je ne voulais pas signer l'interrogatoire, ils me l'ont fait faire de force. L'officier de police m'a hurlé dessus et m'a poussé contre le mur et contre la table. Trois policiers sont entrés, m'ont plié les mains et les doigts pour imprimer mes empreintes digitales tout en m'insultant et en me maltraitant, comme à Hébron. Je crois que l'agent s'appelait Isaac. La nuit, ils m'ont envoyé à la station de police du « Camp russe » et le lendemain, ces mercenaires m'ont fait croire que je ne serais pas libéré avant d'avoir parlé à l'agente des services sociaux Sarit Hashuri. Après deux heures ils m'ont relâché. Je crois que le juge pénal avait déjà décidé de ma libération.

J'ai quitté le foyer Atnachta pour celui de Nirim, recommandé par Yaron, le gestionnaire d'Atnachta, et par l'agente des services sociaux Sarit Hashuri. Mais ce qu'ils ne m'avaient pas dit, c'est que j'y subirais une psychothérapie intense contre mon gré. Je ne voulais pas d'un internat thérapeutique. Finalement, cela a été la meilleure option. C'était après tout un bon endroit avec une éducation de haut niveau. Quand j'ai été accepté à Nirim, au début, c'était très bien. Mais après une courte période, les problèmes internes ont commencé. C'est pourquoi j'ai voulu m'enfuir. Ne connaissant pas la région, je ne savais pas où se trouvait la gare. Je ne voulais pas gaspiller d'argent pour un taxi ou un bus, afin d'en avoir assez pour le train. Alors j'ai eu l'idée de suivre la ligne de chemin de fer jusqu'à la gare d'Acre. Je suis parti à pied. Une instructrice – Yael – m'a suivi à vélo. Elle a parlementé pour essayer de me faire revenir. Elle a continué à marcher avec moi sur la route, puis le long de la voie ferrée, jusqu'à ce qu'elle ait un pneu à plat. Elle a essayé de me convaincre de revenir au pensionnat jusqu'à ce que j'accepte. Je suis retourné avec elle et le gestionnaire Amnon dans une voiture de police. De retour au foyer, j'ai à nouveau essayé de m'enfuir mais ils ne m'ont pas laissé partir. Ils m'ont enfermé dans le bureau, alors je suis sorti par la fenêtre. Puis, alors qu'ils me parlaient encore et encore pour que je revienne, j'y suis retourné. Le lendemain ils ont insisté pour que je me laisse examiner à l'hôpital psychiatrique de Maale Ha-Carmel. Ils ont raconté au médecin toutes sortes de mensonges sur moi – que je serais allé sur la voie ferrée, que j'aurais voulu m'y faire écraser ; il lui ont servi la version habituelle, qu'ils avaient aussi donnée aux autres médecins comme à tout le monde. Au départ, refusant d'être hospitalisé, j'ai pris la fuite. Je pensais que si je courais, ils me laisseraient partir, comme au pensionnat Beit Haggay. Mais je m'étais trompé. Je me suis enfui. Le lendemain, ils m'ont donné leur parole qu'il ne s'agissait que d'un test. Encore une fois, je les ai crus. Puis ils m'ont menacé, si je ne coopérais pas, de me renvoyer du pensionnat. Ils m'ont menti et je suis entré pour une semaine d'examen à l'hôpital psychiatrique. Alors le Dr Daniel, qui était mon médecin, m'a remis un certificat attestant que je ne souffrais d'aucune maladie mentale et m'a fait sortir de l'hôpital. Je suis revenu à Nirim.

Après une longue période de quatre ou cinq mois pendant laquelle j'avais bien étudié et passé des examens du baccalauréat, l'agente des services sociaux Sarit Hashuri est revenue pour tenter de me faire interner dans un hôpital psychiatrique par une de ses fausses déclarations. Elle prétendait que ma mère avait une mauvaise influence sur moi quand nous nous rencontrions et que nous parlions sans surveillance. Elle a profité de la situation, est revenue avec de fausses allégations sur mon passé, et a monté Yael, l'instructrice, contre moi. Elle lui a donné l'instruction d'inciter les autres contre moi à l'école, ce qui m'a conduit, pour finir, à fuguer. Mais en l'espace de

quelques minutes le directeur du foyer m'a trouvé, m'a parlé, et j'y suis retourné avec lui.

On m'a accordé une rencontre surveillée avec ma mère. Cela faisait deux ans et demi que nous ne nous étions pas vus. Et comme ils me suspectaient d'échanger avec elle des propos échappant à leur surveillance, ils m'ont ressorti de vieilles accusations mensongères. Pour me distraire, j'ai jeté une pierre vers un pilier de béton de la cour, sans intention de nuire à quiconque, et sans toucher personne. L'institutrice Yael, qui discutait avec un garçon dans la cour, en a profité pour faire un scandale de concert avec l'agente des services sociaux Sarit Hashuri.

J'ai été mis au « banc », une cabane utilisée pour les punitions. Nous devons y réfléchir sur nos actes en inscrivant des questions dans un cahier. Elles ne m'ont posé quasiment que des questions au sujet de ma conversation avec ma mère, cherchant à en faire un litige – à la fois pour ma mère et pour moi. Elles ont prétendu que ma mère, par ses incitations, m'avait rendu fou. Elles ont usé de méthodes psychologiques pour me convaincre qu'elles avaient raison, et que j'étais dément. Boaz, le directeur du personnel, a affirmé avec toute l'assurance dont il pouvait faire preuve que j'avais dû fuguer parce que la nuit, j'avais peur du noir, parce que je voyais des démons et parce que j'avais des hallucinations. Le jour où je suis revenu dans ma chambre après le « banc », j'ai remarqué tout à coup dans mon placard un cordon neuf dans un plastique. C'était étrange. J'ai demandé à mes amis : « Qui a mis ça là ? », et « À qui est-ce ? ». Personne ne le savait. Je craignais que quelqu'un n'essaye de faire croire que j'avais des intentions suicidaires. D'autres choses semblables se sont produites qui m'ont inquiété. Ensuite, ils ont décidé que je devrais voir un psychiatre. J'ai demandé une semaine de réflexion, puisqu'ils ne se contentaient pas d'envoyer quelqu'un pour un examen. J'ai demandé si je pouvais y aller la semaine suivante, en particulier parce que j'avais entendu qu'ils prévoyaient de me réinterner dans un hôpital psychiatrique. Ils ont fini par décider de me faire examiner à l'hôpital psychiatrique de Maale Ha-Carmel.

Avant qu'ils ne m'y emmènent, j'étais allé voir le directeur du pensionnat pour voir s'il n'y aurait pas une autre option. Une voiture m'attendait, mais je n'étais pas d'accord pour y aller avec Yael. On m'avait alors donné la possibilité d'aller voir le directeur, Boaz. Très en colère, ce dernier m'a dit que j'étais fou, et que si je ne coopérais pas, j'aurais deux heures pour quitter le pensionnat, qu'ils jetteraient toutes les affaires de mon placard. J'ai pris ce qui m'a semblé être le sac du gestionnaire, et j'ai couru. Il s'est avéré que c'était le sac de Yehuda, l'agent des services sociaux. Il a couru après moi et m'a dit qu'il contenait des documents confidentiels sur les autres garçons, alors je le lui ai rendu. Ensuite, on m'a dit de revenir au bureau. J'ai obéi de bonne grâce, mais ils ne m'ont plus laissé en sortir. Après plusieurs heures à essayer de m'échapper, eux tentant de m'en empêcher, pour finir j'ai tenté de m'échapper par la fenêtre, et ils m'ont tendu une embuscade. Je tenais dans une main les lunettes d'un agent des services sociaux, pour tenter de les empêcher de m'immobiliser les mains et les obliger à me laisser sortir, mais cela ne les a pas dérangés. Ils ont essayé de reprendre les lunettes de force, m'obligeant à les tordre.

Dès l'aube, ils ont voulu appeler la police, mais ils devaient attendre l'instruction d'un agent des services sociaux. En attendant, le personnel du pensionnat a raconté à la police quelques menus incidents que j'avais eus avec eux au cours de la semaine, en particulier autour de leurs efforts pour me faire interner dans un hôpital psychiatrique.



Ils ont menti, prétendant que je faisais du vandalisme, que j'étais fou, que je constituais un danger, et autres mystifications. En bref, ils n'ont fait que mentir à la police. Cinq policiers sont venus me chercher. Je les ai insultés. Un policier du nom de Rafi m'a tordu le poignet et l'a presque cassé. Dans la voiture, je l'ai insulté, après quoi il m'a insulté en retour. Il a immobilisé une de mes mains et m'a frappé de son coude en pleine poitrine. Le policier qui se trouvait de l'autre côté, un dénommé Jacob, a attrapé mon autre main et m'a insulté. En chemin, ils se sont arrêtés à la station de police d'Acre. Ils m'ont menotté les mains et les pieds, me demandant si je préférais les menottes devant ou derrière. Deux policiers sont partis. L'institutrice Yael est arrivée. Elle m'a conduit à l'hôpital psychiatrique de Maale Ha-Carmel.

Yael a préparé le médecin, le Dr Tziber, comme elle l'avait fait toutes les autres fois avant que je n'entre à l'hôpital et dans les autres institutions, après quoi il m'a hospitalisé. Au cours d'une conversation, je lui ai confié que les services sociaux et la police collaboraient pour me faire du mal. Il en a conclu que je souffrais de « paranoïa ». Le Dr Yanco, un psychiatre privé, m'avait diagnostiqué comme étant en bonne santé, avait attesté que je ne souffrais d'aucune maladie, qu'il n'y avait aucune nécessité de me faire hospitaliser, que je n'étais ni suicidaire ni psychotique, et que je n'avais pas besoin de médicaments.

À Maale Ha-Carmel, on m'a administré des pilules antipsychotiques en refusant de m'en donner le nom. En gros, ils étaient corrompus. Leur traitement était terrible, et même lorsque je me plaignais des maux de tête et des nausées causés par ces pilules, ils ont refusé de les remplacer. J'ai été hospitalisé dans un service fermé pendant deux semaines. C'était triste de célébrer Roch Hachana là-dedans. Puis, le Dr Tziber a décidé de m'envoyer à l'hôpital Eitanim parce qu'il m'avait diagnostiqué une maladie. Il m'en a presque convaincu et m'a prié de coopérer avec le Dr Miguel à Eitanim, de lui parler, parce qu'ils étaient de bons amis. En réalité, il voulait tout simplement, en usant de mensonge et de tromperie, qu'un autre médecin d'un autre hôpital fasse le même diagnostic que lui : que l'on me diagnostique une paranoïa.

J'ai été transféré à Eitanim. J'étais heureux de ne pas me trouver à Maale Ha-Carmel le jour de Kippour, sachant qu'il ne m'aurait pas été permis d'y jeûner ni de sortir dans la cour. L'hôpital Eitanim est plus ouvert. À Souccot c'était dur pour moi d'être sans ma famille. J'ai été heureux que ma mère vienne me rendre visite. Là aussi, ils se sont joués de moi avec leurs médicaments, refusant de les réduire même quand je me plaignais de nausées, de maux de tête et d'autres effets secondaires. Au lieu d'en réduire la dose comme ils l'avaient promis, ils m'ont ajouté cinq milligrammes !

Lors de l'audience au Tribunal de première instance de Jérusalem, j'ai demandé au juge Shimon Leibo de me libérer de mon hospitalisation forcée. Je l'ai assuré que je ne pensais pas avoir besoin d'une thérapie et que je pensais que ces médicaments me faisaient du mal. Il m'a menacé, si je refusais de les prendre, de faire prolonger mon hospitalisation et de me faire revenir au temps du pensionnat Beit Haggay. Il faisait allusion au temps où je souffrais. À la même audience, ma tutrice légale Leah Eliav a aboyé en direction de ma mère, la traitant de « mère-Satan ».

Je suis allé à l'audience suivante en espérant que le juge Shimon Leibo me libérerait de mon hospitalisation forcée. Mais lorsque je me suis rendu compte qu'il avait déjà été persuadé par l'agent des services sociaux de la nécessité de prolonger mon hospitalisation forcée, j'ai attendu l'audience suivante pour m'enfuir. Les gardes du

Tribunal m'ont saisi les mains et m'ont ramené à l'intérieur. Le juge m'a demandé d'un ton sarcastique : « Pourquoi tout ce cirque ? » Alors je me suis fâché et lui ai jeté un sac en plastique. Je voyais ma mère pleurer et la situation était critique. J'ai eu recours à ce geste parce que j'avais senti que nous étions impuissants.

Mon frère Naftali, venu me rendre visite à Eitanim, m'a rapporté que ma tutrice Leah Eliav venait de lui confier que toute cette histoire d'hôpital psychiatrique était due au fait que j'avais pris la défense de mon père au lieu de coopérer avec eux.

J'ai compris qu'ils voulaient me coller une étiquette psychiatrique pour m'empêcher à jamais de revenir sur mon témoignage contre mon père. Que pour cette raison ils avaient essayé de me faire passer pour un paranoïaque, prétendant que j'étais atteint de délires psychotiques, de troubles de stress post-traumatique et de « folie à deux » avec ma mère...

Voilà pourquoi je ne voulais pas subir les évaluations de troubles d'apprentissage et de capacités cognitives et émotionnelles des psychologues de l'hôpital. Lorsque le Dr Tanya m'a appelé pour cette évaluation, je lui ai demandé : « À quel titre dois-je faire cela ? »

Elle m'a répondu : « C'est une décision du tribunal. »

Je lui ai répondu : « Le Tribunal de la jeunesse peut-être, mais maintenant nous avons fait appel au Tribunal d'instance. »

Le Dr Tania, en colère, a rétorqué : « Je vais écrire au Tribunal que tu refuses l'évaluation ! Tu me retardes dans tout ce que j'ai à faire ! Tant qu'il n'y aura pas de diagnostics de disponibles, tu seras retenu ici. Tu auras moins de chances d'obtenir un appel en ta faveur, tu ne comprends pas ?! »

Comme j'avais peur d'elle, j'ai répondu : « Eh bien d'accord, je vais passer cette évaluation. »

Elle a rétorqué : « Ne cherche pas à me faire plaisir. »

J'ai consulté un avocat, qui m'a dit que je devais exiger la présence d'un avocat pendant ces tests. J'ai demandé qu'on en fasse venir un, ce dont la personne en charge des tests a informé le Dr Tanya, qui m'a demandé :

« Israël, un avocat t'a dit cela ? Quel avocat ? »

Je lui ai répondu : « Un avocat. »

Alors elle m'a menacé : « Maintenant qu'il a signé ton avenir ici, nous perdons notre temps... j'ai fini ! »

Je lui ai demandé : « Pourquoi ?... Qu'est-ce que... ? »

Elle m'a répondu d'un ton sarcastique : « Un avocat m'a dit à moi aussi que je ne devrais pas te parler... »

« Non, ai-je dit... il m'a dit de passer les tests, mais en présence d'un avocat. »

Elle a répondu : « Nous ne faisons rien en présence d'un avocat ! »

« Pourquoi pas ? », ai-je demandé.

« Tu es dans un hôpital, a-t-elle répondu. Et ici, il n'y a que des médecins, pas d'avocats. »

Je lui ai répondu : « Alors, ce ne sera pas possible. » Et elle : « Oui, quel dommage que nous ne puissions pas le faire ! » Et, comme je refusais de lui donner le numéro de téléphone de l'avocat : « Je ne te laisserai plus être en contact avec lui, il est dangereux pour toi. Demain nous allons te prendre ton portable. »

J'ai rappelé l'avocat, qui m'a dit de demander à ne faire le test qu'après deux jours sans médicaments, sans quoi les résultats seraient vraiment mauvais et très bas à cause de l'état de flottement induit par ces pilules. Le lendemain matin, quand j'ai vu le Dr Tanya et que je lui ai rapporté les demandes de l'avocat, elle s'est mise en colère, elle m'a dit qu'elle n'avait aucun ordre à recevoir d'un enfant, et que mon avocat était le Satan.

Depuis plus de deux mois maintenant, je suis enfermé à l'hôpital Eitanim contre mon gré. Et mon histoire n'est pas encore terminée. Elle se poursuit jusqu'à ce jour – 2 décembre 2014 – où je suis toujours enfermé dans le service pour enfants de l'hôpital psychiatrique Eitanim.